

Accompagnant éducatif et social (AES)



à la découverte des métiers de l'humain

L'accompagnant éducatif et social (AES) aide les personnes fragiles et dépendantes dans les actes de la vie quotidienne, les loisirs, la scolarité et la vie sociale.

QUOI ?

MISSIONS

- > Soutenir les personnes vulnérables, dont les enfants et adolescents, dans toutes les dimensions de la vie quotidienne: scolarité, loisirs, vie sociale... travail jour/nuit
- > Les assister dans tous les actes de la vie quotidienne: lever et coucher, repas, déplacements...

POURQUOI ?

LES + DU MÉTIER

- > La diversité des tâches
- > L'absence de routine
- > Le travail en équipe pluridisciplinaire

QUI ?

QUALITÉS REQUISES

- > La robustesse physique
- > L'ouverture
- > L'écoute
- > La capacité à prendre du recul

OÙ ?

LIEUX D'EXERCICE

- > Foyers de l'enfance, Maisons d'enfants à caractère social (MECS),
- > Instituts médico-éducatifs (IME), Institut d'éducation motrice (IEM), Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)
- > Maisons d'accueil spécialisées (MAS), Foyers d'accueil médicalisé (FAM)
- > Domicile

COMMENT ?

ACCÈS ET FORMATION

- > Accessible au niveau CAP ou équivalent
- > Admission sur concours, composé d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale
- > Formation en 2 ans avec une alternance d'enseignements théoriques et de pratique en stage
- > Délivrance du diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES) à l'issue de la formation

COMBIEN ?

RÉMUNÉRATION

- > À partir de 1 500 € bruts/mois



AVEC LE SOUTIEN



SECRÉTARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE L'ENFANCE

Liberté
Égalité
Fraternité